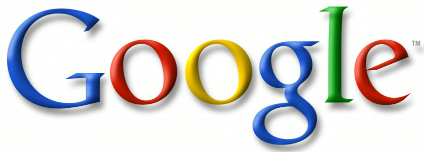
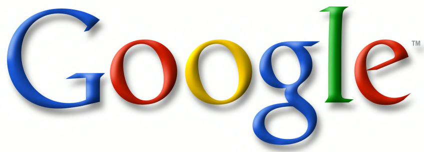

Google







SOLOGNE FORESTIÈRE

SES ÉPREUVES

ET SON RELÈVEMENT

Par D. CANNON

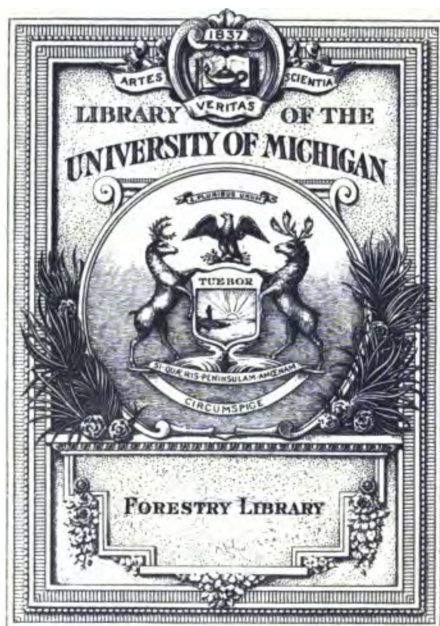
PROPRIÉTAIRE AUX VAUX, PAR SALBRIS (LOIR-ET-CHER)
LAURÉAT DU PRIX D'HONNEUR POUR LA SYLVICULTURE EN SOLOGNE

Auteur du Propriétaire planteur
et du Manuel du cultivateur de pins en Sologne



ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1888


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE
FORESTRY LIBRARY

129

LA SOLOGNE FORESTIÈRE

SES ÉPREUVES

ET SON RELÈVEMENT

IMP GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

LA

SOLOGNE FORESTIÈRE

SES ÉPREUVES

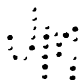
ET SON RELÈVEMENT

Par D.ʳ CANNON

PROPRIÉTAIRE AUX VAUX, PAR SALBRIS (LOIR-ET-CHER)
LAURÉAT DU PRIX D'HONNEUR POUR LA SYLVICULTURE EN SOLOGNE

Auteur du *Propriétaire planteur*
et du *Manuel du cultivateur de pins en Sologne.*





ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1888

LA

SOLOGNE FORESTIÈRE

SES ÉPREUVES

ET SON RELÈVEMENT

« Cette grande région d'aspect modeste, envers laquelle la nature s'est montrée si parcimonieuse, se fait singulièrement aimer de ceux qui l'habitent et de ceux qui l'observent avec attention. Elle intéresse à la façon des souffrants qui se débattent contre le mal et veulent guérir, des pauvres qui s'affranchissent de la misère par le travail, des humbles qui s'élèvent par l'effort et le mérite personnel. »

(E. LESBAZEILLES, *Les Forêts*, Hachette, 1884.)

I

La décadence de la Sologne n'a été que passagère. — La triste réputation trop facilement accordée à la Sologne dès la fin du siècle dernier n'a été en vérité que le résultat d'une décadence relativement récente et passagère ; elle n'était guère méritée dans le passé ; elle ne l'est plus ; elle ne le sera plus

dans l'avenir. La Sologne était autrefois connue comme pays de culture et d'industrie, modeste mais prospère, pourvu d'agréments nombreux ; c'était le pays de plaisance de l'Orléanais. Un écrivain du XVIIe siècle (1) la décrit ainsi, en la comparant favorablement avec la Beauce, contrée de riches cultures, manquant d'agréments naturels : « Si la Beausse se trouve privée de tant de choses, la Sologne la récompense ; car elle est abondante en prez, pastilz, bois de haute futaye, taillis, buissons, estangs et rivières, portant bled, méteil, et seigle ; elle abonde aussi en bestial et gibier, et en toute sorte de chasse. »

Les ouvrages encyclopédiques du commencement du XVIIIe siècle signalent, outre ces ressources naturelles, l'activité industrieuse des habitants de Sologne, qui s'exerçait surtout dans l'élevage des moutons et dans un commerce étendu de leurs laines et des draps qu'ils en fabriquaient.

Aujourd'hui nous avons tout lieu de croire que le siècle de décadence et de dépopulation par lequel la Sologne a passé n'aura été qu'un douloureux accident dans son histoire, et que le progrès actuel, qui ramène ce pays à son véritable état de prospérité modeste, sera solide et permanent. A présent, la Sologne tend à redevenir un pays d'agrément et de travail intéressant, non seulement pour les habitants de l'Orléanais, mais pour ceux de toute la France, grâce à sa position centrale et à ses communications rapides et faciles. De tous les côtés on vient acheter des terres en Sologne et

1. Lemaire, *Antiquités du duché d'Orléans.*

on dépense ses revenus à les améliorer, en exécutant des travaux qui font vivre les habitants de ses campagnes.

II

État du pays en 1879-1880. — Le fait que je viens de signaler explique la puissance vitale extraordinaire montrée par ce pays, en 1880, lors de la destruction subite, par la gelée, de la plupart de ses massifs forestiers, c'est-à-dire de ses meilleures richesses dans le présent et pour l'avenir. Lors de cet immense désastre, il semblait que les bois morts (il y en avait 80,000 hectares) devaient pourrir sur pied, faute d'argent et de travailleurs pour les exploiter, ou de marchands pour les acheter; que les paysans seraient réduits à la misère, faute du travail normal qui occupait leurs hivers; que le pays, privé des émanations balsamiques des pins, et couvert de leur débris en décomposition, serait rendu aux maladies qui le dévastaient il y a cinquante ans; bref, que la Sologne ne se relèverait jamais du coup d'assommoir qu'elle venait de subir.

Sous cette épreuve, ses habitants ne perdirent pas courage un instant. Ils furent soutenus par le concours efficace du gouvernement, énergiquement réclamé par tous les hauts fonctionnaires des départements : Sénateurs, Députés, Préfets et Maires, aussi bien que par le Comité central agricole de la Sologne et ses Comices divers.

Le gouvernement, par un choix bien inspiré, confia à M. Boucard, alors Conservateur des forêts à Tours, actuellement Inspecteur général en retraite et président du Comité central agricole de Sologne, la double mission d'éclairer la situation et d'indiquer la voie à suivre, puis d'organiser les secours qui devenaient nécessaires.

Ce haut fonctionnaire, énergique et dévoué, parcourut la Sologne entière pour pouvoir juger la situation et renseigner exactement le Ministre de l'Agriculture. Il accomplit sa mission en présentant un rapport qui devint, à juste titre, le guide de l'Administration aussi bien que celui des particuliers dans l'œuvre commune du *relèvement de la Sologne*. Aux propriétaires, M. Boucard recommanda la prompte exploitation des bois gelés, déclarant qu'ils étaient sains, et susceptibles de reprendre, au bout de quelque temps, une réelle valeur. Au gouvernement, M. Boucard signala des procédés économiques de repeuplement, proposa l'établissement de grandes pépinières de secours et sollicita, en faveur des sinistrés, la distribution gratuite des millions de plants qui y seraient élevés. Ces propositions furent adoptées, et elles ont donné les plus heureux résultats.

III

Causes de la ruine des pineraies. Verglas de 1878-1879. Gelées de 1879-1880. — Pour se rendre compte des difficultés qu'il y avait à vaincre,

il est bon de jeter un coup d'œil sur les circonstances où se trouvait la Sologne en 1880.

Les bois de pin maritime qui succombèrent en 1880 aux froids trop rigoureux pour cette essence méridionale avaient déjà été éprouvés, en certaines parties, par l'étrange verglas de 1878, phénomène qui fit effondrer des forêts entières sous le poids de ses glaçons, par un temps calme et sans le moindre vent, avec un bruit continu comme celui des canonnades dans une grande bataille. Cependant, malgré le chagrin naturel éprouvé par ceux de nos sylviculteurs qui virent alors s'abattre leurs pineraies, l'exploitation forcée qui en résulta fut pour eux un bien plutôt qu'un mal, car elle eut lieu dans des circonstances relativement favorables, tandis que les pins épargnés n'étaient destinés qu'à périr dans la catastrophe de l'hiver suivant. Celle-là, inutile de la décrire; nous voyons encore, *in the mind's eye*, cette période d'environ un mois, où la température descendait la nuit jusqu'à 30 degrés, et où le soleil, brillant d'un éclat implacable, aggrava chaque jour les effets ruineux de ce froid extrême sur la végétation.

IV

Les exploitations forcées. — Le malheur une fois bien compris et l'exploitation des pins décidée, comment arriva-t-on à réunir les ouvriers nécessaires à des travaux tellement exceptionnels, alors que tout le

Centre se trouvait également frappé ; que les taillis de châtaignier étaient gelés partout, ceux de chêne en très grande partie ; que toutes les forêts de l'État, du Nord et du Centre, étaient encore encombrées du bois cassé par le verglas de l'année précédente, en quantités si immenses, qu'il y eut à exploiter, en 1879 et 1880, 600,000 stères de bois de feu dans la seule forêt de Fontainebleau ! Figurez-vous une pile de bois de 1 mètre de haut, de 1 mètre de large, de 600 kilomètres de long, sans compter les bois d'œuvre également à exploiter, provenant d'une même forêt ; représentez-vous toutes les régions forestières du Nord, du Centre et de l'Est, atteintes de la même façon, et vous pourrez imaginer les anxiétés de tous les forestiers, soit particuliers, soit de l'État, au printemps de 1880 !

En cette conjoncture commença, pour nos sylviculteurs, le concours efficace de l'État. Une circulaire du Ministre de la Guerre accorda un congé aux jeunes soldats de cette région qui pouvaient remplir l'emploi de bûcherons.

Puis (à quelque chose malheur est bon) les moyens d'exécuter le vaste travail nécessaire se trouvèrent dans l'étendue même du désastre qui frappait les campagnes du Centre. C'étaient les vignerons de notre région et des départements voisins, c'étaient les laboureurs, qui subissaient déjà, par une année de mauvaises récoltes, la crise dont ils souffrent encore; c'étaient les habitants des riches vallées fruitières du Berri, dévastées par les gelées, qui vinrent en aide aux enfants de la Sologne et qui complétèrent leur tâche. Ils arrivèrent attirés par les prix élevés des exploitations, d'autant plus que le

taux de leurs salaires est en général inférieur, même en temps normal, à celui usité en Sologne. L'État avait facilité leur arrivée, en leur faisant accorder des billets à prix réduits par les Compagnies des chemins de fer.

Il peut être intéressant d'observer que dans cette conjoncture, ce fut le pays le plus pauvre de sa région qui, en payant ce travail, soulageait les misères de ses voisins plus favorisés par la nature.

Les Ministères, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, la Direction des forêts et particulièrement M. le Conservateur Boucard nous venant en aide, l'exploitation de toute la partie des bois gelés susceptibles d'avoir une valeur commerciale put être achevée. Elle fut faite, à la vérité, d'une manière assez défectueuse, en raison de l'inexpérience d'un grand nombre des ouvriers improvisés bûcherons qu'il fallut employer, et de la hâte nécessaire pour venir à bout, en temps opportun, de ce vaste travail.

En ce qui concerne les bois secondaires, dont la vente paraissait pouvoir difficilement rembourser les frais d'exploitation, il est certain que beaucoup de ces bois, qui, façonnés pour la boulangerie et conservés, auraient acquis une certaine valeur, ont été, dans notre ignorance de l'état futur du marché, exploités en charbonnette et vendus à vil prix.

V

Conservation des bois façonnés. — Sur la question de la conservation des bois, l'expérience a

démontré que l'avis donné par M. Boucard était absolument juste. Ces bois, aux tissus déchirés par le gonflement de leur sève glacée, ouvrirent leurs pores, phénomène curieux, à une circulation complètement libre de l'eau ; ils laissèrent écouler rapidement celle de leurs tissus pour absorber bientôt, comme des éponges, celle des pluies, qu'ils évaporaient aussi rapidement en temps sec, où ils devenaient étonnamment légers. Mais leur puissance calorifique n'était guère diminuée, et leur composition chimique n'était nullement modifiée. Ils conservaient toute leur résine, dont la puissance antiseptique s'est si bien montrée qu'aujourd'hui encore, au bout de huit ans, quelques brins qui restent, exploités en bon temps et bien empilés, sont parfaitement sains. Les prix, minimes d'abord, s'élevèrent peu à peu à mesure que les approvisionnements diminuaient ; enfin ceux qui avaient su conserver leurs bois quelques années et s'en défaire au moment propice les vendirent plus chers qu'avant 1879.

Perte complète des très jeunes bois. — Quant aux bois qui, à cette époque, étaient déjà susceptibles d'un débit commercial, il n'y eut donc que demi-mal ; mais ce fut pire pour tous les jeunes massifs de bois non encore utilisables ; toute leur valeur pour l'avenir fut perdue. Ces jeunes massifs formaient peut-être la plus grande partie de la surface détruite. Il fallut, provisoirement, laisser leurs cadavres debout, car leur exploitation n'aurait pas payé ses frais, et leur présence imprima pendant longtemps un caractère de grande tristesse au paysage. On les abandonna comme

chauffage aux laboureurs et aux bûcherons, qui peu à peu les firent disparaître.

VI

Reboisement. — L'enlèvement des épaves ne fut que la moitié de la tâche qui nous incombait. Il fallut, sans perte de temps, s'organiser pour reconstituer les richesses perdues, pour conserver la salubrité du climat, pour rendre aux ouvriers le travail, ce gagne-pain qui allait leur manquer.

A cet effet, les forestiers de l'État furent unanimes à recommander, et ceux de la Sologne à adopter, au moins pour une large part dans les reboisements à faire, la plantation du pin sylvestre. Cette essence est bien connue comme la plus propre, par sa vigueur, sa rusticité, sa résistance aux intempéries, sa longévité, par la puissance de ses racines, l'épaisseur de son couvert et l'abondance de ses détritus, à régénérer les sols épuisés et les bois ruinés.

Distributions de plants et fondation de pépinières par l'État. — L'État commença par faire quelques distributions de plants de cette espèce provenant des Barres, puis il créa six grandes pépinières de secours, selon les sages recommandations de M. Boucard, que je transcris textuellement ici en les empruntant à son remarquable travail publié par les Conseils généraux des départements intéressés, sous ce

titre : « Rapport adressé à M. le Ministre de l'Agriculture sur les dommages causés aux pineraies de la Sologne. »

Voici ces recommandations de M. Boucard :

« 1° Les pépinières devront être disséminées sur toute l'étendue de la Sologne, à des distances calculées, de façon à ce que chaque propriétaire puisse venir, dans un seul jour, avec sa voiture, prendre livraison des plants qui lui seront alloués, en supprimant ainsi tout emballage et toute expédition par chemin de fer ou voiture publique, source de dépenses considérables et bien souvent cause d'insuccès ;

« 2° Ces pépinières devront être créées au milieu des centres les plus importants de bois détruits par la gelée, et autant que possible auprès d'une gare de chemin de fer, pour faciliter la surveillance d'abord, ensuite, et surtout, pour que les particuliers puissent utiliser le voyage d'aller (en conduisant des bois à la gare), et celui de retour (en rapportant chez eux les plants de pin). »

Résultat atteint. — Ces prévisions se sont entièrement réalisées : pendant quatre ans il a été délivré aux sinistrés cinquante millions d'excellents plants de pin sylvestre de deux ans, dont un an de repiquage en lignes, conditions reconnues, par l'expérience, comme des meilleures pour les plantations de grande étendue.

Les secours et les conseils si sages ainsi donnés par l'État assurèrent la reconstitution de nos massifs forestiers. Le bienfait n'a pas consisté seulement dans la valeur des plants gratuitement délivrés, mais encore

dans l'impulsion donnée aux travaux des particuliers, qui, de leur côté, formèrent des pépinières et y élevèrent des pins sylvestres.

VII

Ennemis et fléaux des plantations. — Tout n'est pas rose dans la vie du planteur, quoique la lutte que celui-ci doit soutenir contre les influences naturelles soit moins âpre que celle qui s'impose à l'agriculteur toujours militant. Il fut bientôt reconnu que, dans une partie considérable de la Sologne, les jeunes pins, aussitôt plantés, étaient écorcés et détruits par le gros hylobe, insecte coléoptère qui se propageait abondamment dans les innombrables souches des pins maritimes morts. D'autres étaient rongés par les lapins qui habitaient les fourrés voisins. Dans les pépinières particulières et dans celles du commerce, les semis épais étaient ravagés par un champignon microscopique, appelé la rouille des pins, qui, s'il ne tuait pas les plants, les fatiguait en détruisant leurs feuilles et les rendait impropres à la plantation.

Imperfections inévitables. — Il est résulté de toutes ces difficultés, que les reboisements ont moins bien réussi sur le sol même des bois détruits que sur des terrains nouveaux (incultes ou stérilisés), qui ont été également plantés, et que les massifs forestiers ont été, en grande partie, plutôt remplacés par d'autres que

littéralement repeuplés. Les causes que nous avons décrites plus haut, soit les champignons, les insectes, la dent du lapin, ont empêché, dans bien des localités, la reprise des nouvelles plantations, jusqu'au moment où la croissance des bruyères rendit le remplacement difficile. En raison de ces circonstances malencontreuses, il existe encore, dans les mauvaises terres de Sologne, bien d'anciennes pineraies assez mal regarnies ; d'autant plus que la présence des souches qui restaient en terre rendait impossible de labourer en vue de semer ; la plantation s'imposait donc, et le plant de pin sylvestre, principalement employé, était particulièrement sujet à être rongé par les insectes ou par les lapins.

VIII

Extension du reboisement. — Les courageux propriétaires de Sologne ne se sont pas contentés de repeupler les terrains dénudés, ils ont encore, et largement, étendu leurs reboisements. C'est à ce but que tend inévitablement l'effort de la Sologne. La culture des céréales, toujours fort aléatoire dans ce pays, en raison de l'état peu homogène du sol, dont la composition varie sans cesse, devient forcément, par suite de la pauvreté actuelle du laboureur, de plus en plus restreinte. Les prairies et les bons pâturages ne peuvent non plus se former que sur les terres fraîches et franches, qui ne se trouvent pas partout. On continue donc de plus en plus à reboiser. Il est bien difficile de

rendre compte exactement, ou même approximativement, de la superficie affectée, dans un pays, à une culture quelconque ; mais, d'après l'aspect général de la Sologne, nous ne craignons pas de présumer que la proportion plantée en bois est déjà au moins égale à ce qu'elle était avant le désastre de 1879-80, et que bientôt elle y sera de beaucoup supérieure.

IX

Ayant constaté ce résultat, fort honorable pour tous ceux auxquels il est dû, nous devons examiner jusqu'à quel point l'amélioration ainsi apportée à l'état du pays est sérieuse et durable, et chercher dans l'étude de cette question les enseignements susceptibles d'être utiles dans l'avenir.

L'hygiène des campagnes. — Sur un point, l'un des plus importants, la réponse n'est pas douteuse. La santé publique, pour laquelle, au moment de la destruction de l'agent peut-être le plus important dans l'œuvre de l'assainissement du pays, on éprouvait des craintes bien naturelles, n'a nullement souffert. Les terres dénudées n'ont pas eu le temps de croupir sous des eaux stagnantes, leur assainissement n'a point été négligé, et la végétation actuelle suffit à exercer sur l'atmosphère l'effet purifiant nécessaire. Les fièvres persistantes et affaiblissantes qui opprimaient les travailleurs sont devenues un souvenir du passé que per-

sonne ne songera à regretter. A part quelques accès peu graves et de peu de durée, à la suite d'une fatigue exceptionnelle comme celle de la moisson, le paysan d'aujourd'hui est complètement exempt des fièvres de Sologne.

X

Ressources des paysans. — La position matérielle de l'ouvrier journalier, nous regrettons de le dire, n'est plus si bonne qu'elle l'était avant 1881 (nous disons 1881 parce que, jusqu'alors, l'exploitation des bois morts lui procurait une occupation lucrative). Depuis, les travaux de reboisement, les coupes de taillis, l'emploient suffisamment pour gagner sa vie, mais ne remplacent pas les exploitations des pineraies, régulières et continues, qui remplissaient autrefois les jours d'hiver et pouvaient même être pratiquées toute l'année. On commence déjà à éclaircir les semis de pin, principalement de l'espèce maritime, qui ont été, ou conservés sous les neiges du grand hiver, ou bien exécutés pendant la saison suivante; et ce travail, qui s'étendra graduellement, fournira de la besogne, dans une certaine mesure, aux journaliers du pays. Mais les prix des produits de ces premières éclaircies, c'est-à-dire du charbon et du menu bois, sont si minimes que le propriétaire opère généralement en perte; elles ne peuvent donc beaucoup contribuer à améliorer la position de l'ouvrier. Malgré toutes ses épreuves, il faut

reconnaître, à l'honneur du travailleur solonnais, que, grâce à sa sobriété et à son assiduité à la besogne, il se tire d'affaire et que la misère noire est inconnue dans nos villages. L'ouvrier est aidé par diverses ressources complémentaires que lui procure même le peu de valeur de terrain dans ce pays ; il a les coudées relativement larges. Il peut cultiver un grand jardin, élever un porc et des volailles, laisser paître sa vache sur les pâturages communaux, obtenir d'un propriétaire des bourrées d'éclaircie pour la peine de les façonner, de sorte qu'il ne compte guère avoir à acheter que son pain. Dans les mauvais jours de chômage, le boulanger ne refuse jamais de lui faire crédit, sachant bien que son client le paiera fidèlement lorsque le travail reprendra. En somme, notre population soutient vaillamment la lutte contre la pauvreté et est digne de tout intérêt.

XI

Essences les plus usitées dans les reboisements de pin maritime. — Pour retourner aux questions forestières, nous devons observer que, malgré le malheur de 1879-80, qui semblait devoir condamner l'emploi du pin maritime sur une grande échelle dans la reconstitution de nos massifs, cette essence a pourtant été considérablement propagée, surtout dans les dernières années. Les causes de ce retour

de l'opinion et de la pratique générale sont les suivantes :

1° Le pin maritime est plus facile à élever de semis que le pin sylvestre, et un jeune peuplement de cette essence est obtenu à peu de frais.

2° Les jeunes plants sont généralement peu attaqués par le lapin, ennemi si acharné des plantations du sylvestre, que ses ravages ont mis un certain nombre de sylviculteurs dans l'impossibilité d'employer cette dernière espèce.

3° Les marchands de bois manifestent encore une préférence marquée pour le pin maritime comme bois de boulange, préférence dont il peut être sage, pour le reboiseur, de tenir compte dans une certaine mesure, d'autant plus que nos produits ont maintenant à lutter avec les pins des Landes, auxquels un tarif de faveur sur les chemins de fer a ouvert le marché de Paris.

4° Dans les terrains sableux, et à condition qu'on évite de le cultiver en massif trop serré, le pin maritime croît, pendant les premiers vingt ans, plus vite que le sylvestre.

Il est temps, maintenant, d'exposer le revers de la médaille.

1° Depuis longtemps, les sommités forestières sont d'accord que le pin maritime, arbre du Midi, se trouve dans le centre en dehors de son aire naturelle; qu'il n'y atteint pas un âge avancé, que son élévation et sa grandeur y sont médiocres et son utilité restreinte. En Sologne, probablement en raison du peu de profondeur du sol, qui convient mal à son enracinement pivotant, le tempérament de cet arbre est particuliè-

rement délicat. Il est très sujet à la maladie ronde (affection cryptogame qui s'étend dans le massif de même façon que les cercles concentriques qui se forment sur la surface d'une mare lorsqu'on y a jeté une pierre). La moindre imprudence dans les éclaircies pratiquées peut suffire à introduire dans la place cet ennemi redoutable, et lorsque sa marche est commencée, il est très difficile de l'arrêter autrement que par l'exploitation, tant prématurée qu'elle soit, du massif.

2° Une considération très importante, qui milite contre l'emploi du pin maritime, c'est son incapacité, dans les terrains acides qui composent une grande partie de la Sologne, de dominer la bruyère ou de résister à ses envahissements, encore moins de l'étouffer.

3° Aujourd'hui que les menus bois diminuent de plus en plus en valeur, il est dangereux, il est tout au moins embarrassant, de faire des semis forestiers d'une grande étendue, car il est bien rare que le produit de la première éclaircie, qui s'impose de bonne heure dans les semis, puisse couvrir ses frais. Or, le pin maritime ne peut se propager que par voie de semis, tandis que le sylvestre, planté, peut attendre sa première éclaircie, jusqu'au moment où celle-ci pourra payer ses frais et même fournir un faible bénéfice.

4° Selon l'opinion générale, l'hiver 1879-1880 a été tellement anormal, qu'un retour de la même intensité de froid, peut-être sans précédent dans nos annales, n'est guère à craindre et ne constitue qu'un péril en quelque sorte négligeable. Les observations scientifiques prises à cette époque, et résumées d'une façon remarquable par M. C. Baltet en son livre : *Sur l'ac-*

tion du froid sur les végétaux pendant l'hiver 1879, publié par la Société nationale d'agriculture, dans une certaine mesure, semblent confirmer cette opinion. Elles établissent, sans aucun doute, que les phénomènes observés pendant ces grands froids furent causés par la réunion d'un si grand nombre de circonstances anormales, qu'un retour de la destruction résultant d'une telle combinaison de forces, dans un temps rapproché, paraît presque impossible. Il n'est pas dit, cependant, que le pin maritime, essence méridionale, ne puisse pas être détruit une seconde fois, dans nos climats, par des froids même moins intenses et moins continus que ceux de 1879-1880. Il y a là une menace permanente dont nous ne pouvons nous affranchir complètement, et qui doit, sans proscrire l'emploi du pin maritime dans nos reboisements, le restreindre dans des limites assez étroites.

J'en conclus qu'il est toujours fort dangereux de semer le pin maritime *sans mélange*, et que ce procédé ne doit s'employer que dans les terres très sableuses, infestées par le lapin, qui ne laisserait lever ni le pin sylvestre, ni une plantation feuillue.

Au contraire, là où la fertilité de la terre et les circonstances locales permettent d'élever les espèces feuillues, il est très avantageux de leur associer le pin maritime comme garniture et abri.

Dans toute autre circonstance où le sylviculteur se décide à reboiser en pin maritime, je crois qu'il est expédient, sinon nécessaire, d'adjoindre à cette espèce son congénère le sylvestre ; et, pour des raisons qu'il serait trop long de répéter ici, mais que j'ai exposées dans

mon *Manuel du cultivateur de pins en Sologne*, et dans le *Propriétaire planteur*, page 120, que dans la plupart de nos sols cette adjonction doit s'opérer plutôt par voie de plantation que par celle de semis.

XII

Le pin sylvestre. — J'ai déjà constaté, au § VI, l'utilité toute particulière de cet arbre ; c'est lui qui, dans la plupart de nos terrains, donnera aux sylviculteurs le résultat le plus sûr et le plus permanent. Pour nous, il n'a qu'un défaut, c'est que son jeune plant plaît trop aux lapins, qui, s'ils sont nombreux, l'empêchent de végéter. Dans les sables presque purs, sa croissance est plus lente que celle de son congénère le maritime, mais dans ces terrains mêmes, sa longévité est peut-être plus assurée, et son développement mieux soutenu.

XIII

Le pin laricio. — Le pin laricio de Corse est devenu d'une utilité incontestable pour créer des massifs sous la dent du lapin, qui, notre expérience nous l'a prouvé, attaque fort rarement cette espèce et ne la détruit pas. Son emploi s'impose surtout dans les terrains où le semis du maritime ne peut être pratiqué, où les petits plants ne seraient pas suffisamment cachés par les herbes à la vue des rongeurs. L'avenir

destiné au bois du laricio en Sologne n'est pas encore connu, mais je le crois assez résineux pour être propre à la boulangerie.

XIV

Le pin d'Autriche. — Le pin noir d'Autriche, qui paraît appelé à rendre de grands services en Berri, dans les terres stérilisées par l'excès du calcaire, ne s'est pas montré utile en Sologne, où il paraît, partout et toujours, inférieur à son congénère le sylvestre, soit en rapidité de croissance, soit en santé et en vigueur, soit en utilité à purger le terrain de végétation nuisible.

XV

Le sapin de Douglas et le pitch-pin. — Il a été fait quelques plantations de sapin de Douglas et de pitch-pin, qui paraissent jusqu'à présent parfaitement rustiques, quoique l'introduction d'essences exotiques ne puisse être regardé que comme une expérience, à la vérité fort intéressante à pratiquer et à observer.

Les autres conifères ne sont généralement employés en Sologne qu'à titre d'arbres d'agrément. Dans cette qualité, ce sont l'épicéa et le pin de Lord Weymouth qui réussissent le mieux dans les terres légères et acides.

XVI

Espèces feuillues. — Dans le centre de la Sologne et la partie nord comprise dans les départements du Loiret et du Cher, où les terres sont généralement moins ingrates que dans le sud, beaucoup des pineraies maritimes possédaient des sous-étages de bois feuillu, soit chêne, bouleau ou châtaignier, qui, mis à découvert et recépés, ont pu remplacer, avec une valeur pécuniaire généralement inférieure, les futaies résineuses disparues. Dans les sols frais et peu acides, il s'est même formé des repeuplements naturels, dès que le couvert des pins a été enlevé et que la lumière a favorisé le développement des jeunes plants. Sous ce rapport les régions sud et est, où les terres sont plus ingrates, ont été moins favorisées; au lieu de taillis feuillus s'épanouissant au soleil, c'est une bruyère haute et épaisse, production naturelle du sol, qui en prend possession et y étouffe toute autre végétation, chaque fois qu'elle n'est pas elle-même dominée et étouffée par les pins, surtout par le pin sylvestre, essence qui s'impose absolument dans ces terrains.

L'espèce feuillue la plus généralement employée dans la plantation a été le bouleau, en raison du prix modique de son plant, de sa reprise facile, et de son immunité relative de la dent du lapin.

Mais il serait dès à présent imprudent de donner une trop grande extension à la culture du bouleau. Outre le